



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: Céder licences de logiciels achetés en téléchargement ?**

**Subject: Re: Céder licences de logiciels achetés en téléchargement ?**

Publié par: Le Gaulois

Contribution le : 29/08/2010 18:59:06

Bonsoir,

pas de réponse générale, il faut regarder en détail ce qui dit la licence. Si la réponse est négative, on peut quand-même contacter l'éditeur, lui expliquer le projet de vente et lui demander l'autorisation de revendre les licences avec.